



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Commission pour l'indemnisation des victimes
de spoliations intervenues du fait des législations
antisémites en vigueur pendant l'Occupation

**Discours de Jérôme Bénézech, directeur de la CIVS,
prononcé en ouverture de la soirée témoignage
« Déportés, leur ultime transmission »**

Ambassade de France à Berlin
(13 février 2023)



Jérôme Bénézech, directeur de la CIVS, Berlin, 13 février 2023
(seul le prononcé fait foi)¹

Bonsoir à tous,

Je me réjouis de voir autant de jeunes dans le public ce soir, car cette soirée s'adresse d'abord à vous. La question de la transmission, la question de la mémoire, c'est un de ces piliers qui soutiennent les peuples dans leur communauté, et dans leurs relations avec les peuples voisins. Et c'est particulièrement vrai quand il s'agit de transmettre la mémoire de ce qui s'est passé voilà quatre-vingts ans.

Je me demande : quand on est né, comme vous, au XXI^e siècle, est-ce qu'on peut concevoir la catastrophe qui a eu lieu ? Peut-on imaginer l'ampleur de la persécution qu'ont subi les Juifs de France pendant l'Occupation ?

En France, plus de 300 000 personnes juives ont subi le régime de Vichy. Ils ont dû se cacher, se protéger non seulement de l'Occupant nazi, mais aussi de ceux qui collaboraient avec lui. Ces victimes étaient des individus comme vous et moi. Des Français, mais aussi des étrangers, des personnes qui fuyaient l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Roumanie, ou encore la Hongrie.

Environ 75 000 ont été déportés de France. 2 500 seulement sont revenus.

¹ Le 13 février 2023 s'est tenue à l'ambassade de France à Berlin une conférence sur la transmission de la mémoire entre les derniers rescapés des camps de la mort et la jeunesse d'aujourd'hui. Le point de départ de cette conférence est un recueil de photographies des survivants avec des jeunes ayant le même âge qu'eux au moment de la déportation. Ces photographies, rassemblées dans l'ouvrage de M^{me} Karine Sicard Bouvatier *Déportés, leur ultime transmission* (La Martinière, Paris, 2021), ont également donné lieu à une exposition.

La conférence du 13 février, introduite par l'ambassadeur de France en Allemagne, par M. Rüdiger Mahlo, représentant de la Jewish Claims Conference en Allemagne, et par le directeur de la CIVS M. Jérôme Bénézech, a permis d'écouter les témoignages de deux survivants de la Shoah, M^{me} Judith Elkán-Hervé et M. Leon Weintraub. Puis le public, principalement composé de lycéens, a pu leur poser des questions. Les interventions sont en français et en allemand.

L'intervention de M. Jérôme Bénézech est sa dernière en tant que directeur de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation, poste qu'il occupa de novembre 2014 à mars 2023.

La vidéo de cette intervention est consultable à l'adresse :

<https://www.documentation-administrative.gouv.fr/adm-01859853>

Cela fait beaucoup de chiffres, et des nombres qu'il est parfois difficile d'appréhender. Et pourtant c'est comme ça, par les chiffres, qu'on en rendait compte dans les manuels d'Histoire quand j'étais moi-même à votre place, au lycée. C'était à la fin des années quatre-vingt, on était à peine deux générations après la guerre, et pourtant ça me semblait déjà très lointain, très abstrait. Alors j'imagine aujourd'hui, comme ce doit être difficile de comprendre, de concevoir ce que fut la Shoah.

*

**

Je suis le directeur de la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliations. Notre commission s'efforce de réparer les spoliations dont ont été victimes les personnes juives pendant ces années, en proposant au Premier ministre des indemnisations, ou des restitutions. Notre commission existe depuis 1999 et, depuis, nous avons examiné environ 30 000 dossiers.

Pour remplir notre mission, nous recueillons des témoignages, et nous examinons toutes les archives disponibles, en France, mais aussi ici, en Allemagne. Dans les archives, les traces de ce drame sont très nombreuses. Il y a les archives de l'administration française qui était au service de l'occupant nazi, les archives de la police, les archives des banques, et d'autres encore... Notre action s'inscrit dans une mission de justice, de réparation. Dans nos recommandations au Premier ministre, nous reconnaissons aux familles leur qualité de victime. Mais notre action est aussi une question de mémoire. La mémoire des familles persécutées, la mémoire de destins brisés.

Et cet enjeu de mémoire est aussi capital que celui de la réparation.

Je parlais des archives, mais les objets que nous essayons de restituer sont d'autres traces de ces années sombres. Régulièrement la presse rend compte des œuvres d'art que nous restituons. Mais il n'y a pas que les tableaux et les dessins. Il y a aussi les livres, par exemple. En juillet dernier, avec la Première ministre Élisabeth Borne et l'ambassadeur d'Allemagne à Paris Hans-Dieter Lucas, nous avons restitué des ouvrages conservés depuis la guerre par des bibliothèques allemandes². Le partenariat de notre Commission avec les bibliothèques allemandes d'ailleurs se développe, et de nouveaux ouvrages seront bientôt restitués.

Et il y a aussi ces objets du quotidien, comme ces alliances et ces portefeuilles restitués il y a quelques semaines à Paris, au Quai d'Orsay, grâce au travail des Archives Arolsen.

Enfin, les témoignages de ceux qui ont survécu, constituent une autre trace du drame de la déportation.

Il n'y a pas si longtemps, nous avons accueilli ici, à l'Ambassade, Raphaël Esrail, un autre rescapé des camps. Un type remarquable, et qui pendant longtemps, n'a pas ménagé ses efforts pour, lui aussi, raconter ce qui s'est passé. Il y a quelques années, lui et moi nous avons accompagné des classes d'un lycée parisien, à Auschwitz et à Birkenau. Et si vous l'aviez vu, comme il puisait dans ses souvenirs pour nous expliquer la vie du camp, ces journées où le seul but était SURVIVRE... si vous aviez vu comme il s'appliquait à répondre patiemment aux questions des jeunes avec le maximum de justesse et de précision, mais toujours sans

² La vidéo de la cérémonie de restitution est consultable à l'adresse : <https://www.documentation-administrative.gouv.fr/adm-01859696>

amertume... Raphael Esrail s'est éteint l'année dernière, le 22 janvier. Sa voix s'est tue, mais son action de transmission, de partage, demeure.

C'est pourquoi le travail de M^{me} Sicard Bouvatier est si important. C'est pourquoi les témoignages de M. Weintraub et celui de M^{me} Elkán-Hervé sont si précieux. Nous avons beaucoup de chance de les avoir avec nous ce soir. Et je tiens à les remercier pour leur implication dans ce travail de mémoire, et pour leur présence parmi nous.

La mémoire est une chose fragile, surtout lorsqu'il s'agit de se rappeler de ce qui ne nous est pas arrivé personnellement. Elle est fragile parce qu'elle ne dépend que de nous, nous qui sommes accaparés par nos préoccupations du moment, et par notre souci de l'avenir. Et pourtant, se rappeler de ce qui s'est passé peut nous aider à mieux nous situer dans le présent, et à mieux faire face au futur.

C'est pourquoi il nous revient d'écouter ceux qui se souviennent, pour, à notre tour, raconter, et raconter encore.